

Habilitation Electrique personnels

Electricien en BT et/ou HT : BA/B1V-B2/B2V-H1/ H1V-H2/H2V/BR-BS/HC

Santé et sécurité au travail (V2021Mai-03)



Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de réaliser des opérations sur ou à proximité d'une installation électrique, d'effectuer des travaux sous tension sur une installation électrique, de sécuriser son intervention en respectant les distances de sécurité définies entre un opérateur et une installation ou un ouvrage.



Aptitudes et compétences acquises à l'issue de la formation

- Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques.
- Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et autres documents associés.
- Rendre compte de ses activités.

Pour qui ?



Public concerné

- Personnel electricien ou électromécanicien chargé en BT et/ou HT :
 - d'exécuter des consignations
 - de diriger des travaux hors tension
 - d'exécuter des interventions générales



Prérequis

- Avoir une connaissance des installations électriques
- Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales
- Maîtrise du français lu, écrit, parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).

Modalités pratiques



Durée & Délais d'accès

- Durée : 2 jours soit 14 heures pour la formation initiale et 1 jour soit 7 heures pour le recyclage
- Délais d'accès : en fonction des disponibilités des stagiaires, des formateurs et du planning.



Format

- Inter et Intra-entreprises
- Ajustements possibles
- Présentiel
- De 1 à 8 personnes maximum



Tarif

- Pour un devis, nous consulter selon le niveau souhaité / Initial ou recyclage



Habilitation Electrique personnels

Electricien en BT et/ou HT : BA/B1V-B2/B2V-H1/ H1V-H2/H2V/BR-BS/HC

Santé et sécurité au travail (V2021Mai-03)

Parcours pédagogique



Méthodes & supports pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Formation interactive et appuis audio-visuels
- Cas concrets
- Exercices pratiques

Moyens techniques

- PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
- Armoires électriques et panneaux pédagogiques pour la mise en situation concrète.



Programme de formation

Théorie

- Les effets du courant sur le corps • Les zones d'environnement • Les symboles d'habilitation • La mise en sécurité d'un circuit • L'utilisation des matériels • Les équipements de protection • La conduite à tenir en cas d'accident • L'identification des ouvrages BT • Les fonctions des matériels électriques BT • Les mesures de prévention • Les niveaux d'habilitation nécessaires • Les différentes consignations (en une ou deux étapes) • L'analyse des risques • La préparation des travaux • Les travaux hors tension avec ou sans voisinage • Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité • La rédaction des documents

Pratique

- Exercices sur : Le repérage des environnements ou locaux à risques • L'analyse préalable à son intervention • La mise en œuvre de ses EPI • L'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique BT et HTA • La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique • Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance • Les étapes de consignation • La réalisation de connexions et de déconnexions • La pose d'un EPC • La réalisation d'interventions de dépannage la rédaction des documents et le compte rendu de son activité. Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.



Intervenant

- Formateur expert en habilitations électriques. Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510



Evaluation

- Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et une évaluation pratique. Au regard des résultats le formateur émet un avis sur la possibilité d'habilitation de chacun des stagiaires. Cet avis est adressé à l'employeur.
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.